



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 1999

Conseillers en exercice : 44

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 Juin 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 Juin 1999

**Immeuble des SEM et des animateurs Urbains : lancement de
l'appel d'offres pour les lots déclarés sans suite**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M.
Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme
Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE,
M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-
Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert
PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

DELIBERATION D99343

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 1999

Centre d'Etudes Urbaines

**Immeuble des SEM et des animateurs Urbains : lancement de
l'appel d'offres pour les lots déclarés sans suite**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Lors de la séance du Conseil Municipal du 28 mai 1999, nous avons autorisé la Semie à lancer un appel d'offres pour certains lots déclarés sans suite, dans le cadre de l'opération de construction de l'immeuble destiné au relogement des Sem et des animateurs urbains.

Une erreur matérielle étant intervenue sur les lots qui avaient été cités, il y a donc lieu de modifier la précédente délibération en ne retenant sans suite que les lots figurant ci-dessous:

- lot n° 5 : étanchéité / couverture
- lot n° 7 : revêtement façade pierre
- lot n° 9 : métallerie / serrurerie
- lot n° 10 : menuiseries intérieures

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les dossiers de consultation des entreprises établis par l'architecte ,
- autoriser la Semie en tant que maître d'ouvrage mandaté par la Ville à lancer la procédure d'appel d'offres et à signer les marchés à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)